

# LA PRISE DE MANDAT DE MEMBRE DU CSE

NOUVEAU



## PROGRAMME

*QCM de connaissances en début de session*

### LA MISE EN PLACE DU CSE

- I Nombre de membres, heures de délégation, durée des mandats, cumuls
- II Négociation du protocole d'accord préélectoral : périmètre de l'élection du CSE, représentation équilibrée des femmes et des hommes, points négociables

### LE FONCTIONNEMENT DU CSE

- I Compositions : président, titulaires et suppléants, le bureau (secrétaire, trésorier...), le représentant de proximité ...
- II Responsabilité civile et pénale du CSE et de ses membres
- III Obligation de discrétion

### LES MOYENS DU CSE

- I Les heures de délégation : nombre, possibilités de partage et de report
- II Les budgets : de fonctionnement et des activités sociales et culturelles (modalités de calcul...)
- III La formation : distinguer les budgets formation au titre des missions économiques de celles au titre des missions santé et sécurité
- IV La liberté de déplacement pour pouvoir exercer son mandat
- V Le local du CSE
- VI Le règlement intérieur

### LES MISSIONS DU CSE

- I En matière économique et sociale : la BDES, les consultations, les expertises (désignation de l'expert, financement, contestation...), le droit d'alerte en matière économique...
- II En matière de santé et de sécurité au travail : la Commission santé-sécurité et conditions de travail (CSSCT), consultations, enquêtes et inspections du CSE (accident du travail, maladie professionnelle, risque grave...), expertises, droit d'alerte en cas de danger grave et imminent
- III En matière de négociation collective : les accords d'entreprise (typologie, conditions de validité). Quel positionnement par rapport aux accords de branche ?

### COMMUNIQUER AVEC LES SALARIÉS

- I Affichage, tracts, Système d'information de l'entreprise, maintien du dialogue social dans un contexte de travail à distance
- II Permanence du CSE, sondage, enquête d'opinion, réunion du personnel, informer et écouter
- III Liens avec les organisations syndicales de salariés représentatives au niveau de la branche
- IV Frais de communication

### LA PROTECTION DES MEMBRES DU CSE

- I Protection des membres du CSE : étendue et limites
- II Délit d'entrave : les contours

### LE DÉROULEMENT DES RÉUNIONS DU CSE (EN OPTION)

- I Fréquence, périodicité des réunions (ordinaires et extraordinaires)
- II Ordre du jour : qui le fait ? comment le rédiger ? que doit-il contenir ?
- III Déroulement : sujets, prises de parole
- IV Procès-verbal : qui le rédige ? que doit-il contenir ?

*QMC de connaissances en fin de session*

## ANIMATION

- Avocat spécialiste en droit social

## PUBLIC VISÉ

Membres du CSE

## PRÉREQUIS

Aucun

## OBJECTIFS

- Connaître le fonctionnement, et les moyens du CSE
- Présentation de la Convention collective Nationale des Sociétés Financières
- Cerner les missions en matière économique et de santé-sécurité
- Utiliser les canaux de communication avec la direction et les salariés

## DURÉE DATES & TARIFS



10h30



Sur demande



**Tarif adhérent**

1390 € HT / participant

**Non adhérent**

1530 € HT / participant

**Intra** : nous consulter

## MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

- Cas pratiques
- Quiz sur le contenu du règlement intérieur
- Quiz sur les actions de communication possibles
- Jeux de rôle/ mise en situation

## MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Utilisation de diaporamas, de vidéos et d'audio